

## Réunion de rentrée des DDEN de la délégation d'Huriel.

Mercredi 6 septembre 2017 à 18 h.

Maison du temps libre à Huriel.

**Présents** : Mmes Beubat, Rullion, D'Arcangelo, Thieullen, Van Vlierberghe, Provost, M : Chagnon, Desrouffet.

La présidente souhaite la bienvenue à tous et en particulier à la nouvelle DDEN Sylvie Van Vlierberghe.

On procède à l'élection du bureau :

Présidente : Jacqueline Beubat, Vice-président : Christian Desrouffet, Trésorière : Marguerite Rullion, Secrétaire : Elsa Provost

Rappel de la constitution du bureau départemental:

Président : Michel Dupont, Trésorier : Gérard Delapierre, Secrétaire : Suzanne Martin.

Un bref compte-rendu de l'AG départementale qui s'est tenue à Désertines, en mai 2017, nous est donné par Jacqueline et Sandrine d'Arcangelo.

Jacqueline parle des frais de tenue du compte postal qui s'élèvent à 10 € par trimestre, ce qui est excessif et qui a fait l'objet d'une discussion.

On se répartit les écoles du secteur : Chaque école aura un titulaire et un suppléant. Le tableau sera mis à jour et communiqué par Jacqueline.

Les élections des délégués de Parents d'élèves se dérouleront le vendredi 13 ou le samedi 14 octobre. Il est demandé au DDEN d'assister au dépouillement.

Les PV des Conseils d'Ecoles du 1<sup>er</sup> trimestre seront remis à Jacqueline lors de l'AG en janvier.

Une visite l'école doit être effectuée courant du 1<sup>er</sup> trimestre. Le maire de la commune sera invité. Le formulaire de la visite doit être rempli par le DDEN et envoyé ou apporté à Jacqueline en 4 exemplaires pour l'AG du secteur.

Cette Assemblée Générale aura lieu le mercredi 24 janvier 2018 à 17h 30 à la Maison du Temps Libre à Huriel. Le paiement des cotisations se fera ce jour-là.

Informations supplémentaires : Le nouveau DASEN est M. Vandard, l'IEN de Montluçon I est Mme Rochdi (ex Mme Rommel).

Jacqueline rappelle les adresses des sites des DDEN : national : [WWW.dden-fed.org](http://WWW.dden-fed.org)

départemental : [WWW.03.dden-fed.org](http://WWW.03.dden-fed.org)

Des adresses mail sont revues et corrigées, des N° de téléphones portables sont donnés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 15.

C. Desrouffet.